

## Avis technique

### Recyclabilité d'une boîte à œufs (6 œufs)



DESCRIPTION DE L' EMBALLAGE	<b>GENERALITES</b>	
	Demandeur	Huhtamaki
	Date de la demande	Juillet 2019
	Dénomination	Light greenest
	Marché	Agroalimentaire
	Type de produit emballé	Œufs
	<b>DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE</b>	
	Forme	Boîte à œufs
	Dimension	150 x 100 x 75 mm (L x l x H boîte fermée)
	Contenance	6 œufs
	Masse vide	53,5 g
	<b>ELEMENTS CONSTITUANTS</b>	
	Corps de l'emballage	Papier – carton et débris d'herbe
	Système de fermeture	Aucun
	Type d'encre/ vernis	Testé non encré
	Type de colle	Aucun
	<b>COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE</b>	
	Papier-carton	89,7%
	Plastiques	0 %
	Aluminium	0 %
Acier	0%	
Autre	Débris d'herbe 10,3 %	
→ Élément majoritaire papier carton		
<b>AVIS REFERENTS</b>		
-		

### PREREQUIS

- Le corps de l'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG N°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière emballage papier-carton.

## ÉVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	∅	∅	∅
ÉNERGIE DE PULPAGE	-		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel

⚠ Attention    ∅ Pas d'impact    ⚙ En cours d'étude    ➤ **Impact environnemental**

## CONCLUSIONS DU CEREC

La boîte à œufs se désintègre très facilement dans les conditions industrielles de pulpage. L'étape de classage génère environ 6 % de rejets liés aux débris d'herbe. La pâte classée peut être utilisée pour la fabrication de papier sur machine industrielle. Le CEREC émet un avis favorable quant à la recyclabilité de cette feuille au sein de la catégorie 5.02A par référence à la Norme EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal.

Une attestation de recyclabilité peut être délivrée sans réserve pour la feuille de papier Clearpack selon l'EN 13430 « exigences relatives aux emballages valorisables par recyclage matière ».

## RECOMMANDATIONS DU CEREC

### ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité de l'emballage dans les conditions de régénération utilisées, le CEREC recommande :

- De réduire l'utilisation du colorant vert ou réduire son dégorgeage afin de limiter les turbidités dans les eaux de process ;
- De limiter la présence d'herbe pour limiter les rejets.

Dans le cas où le support serait imprimé :

- D'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, en particulier des encres à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances, et d'utiliser des encres à faible migration et sans huiles minérales.

### CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise d'ajouter le pictogramme « TRIMAN » et un pictogramme recommandant de placer la boîte d'œufs dans le bac de collecte sélective.

## VALIDATION



Seheno RATSIMBAZAFY



Christian PICARD